

L'auteur connaît bien son sujet. Il en donne une idée claire au lecteur. Son jugement sur la valeur intrinsèque des romans qu'il présente est assez nuancé parce qu'objectif. J'exprimerai un seul regret. Comment se fait-il que la littérature tunisienne soit complètement absente? Pas même une allusion alors qu'au moment où il écrivait son livre, les Tunisiens avaient publié déjà une cinquantaine de romans. Tous ne sont pas d'une grande qualité, mais on se doit quand même de citer au moins *al-Dīgla fi 'arāqīnīhā* (1969) de Baśir Ḥrayyif, *Haddaṭa Abū Hurayra ... qāla* (1973) de Maḥmūd al-Mas'adi, *Wa naṣībī min al-ufuq* (1970) de 'Abd al-Qādir Ibn al-Šayb.

Jean FONTAINE
(I.B.L.A., Tunis)

Jean FONTAINE, *Aspects de la littérature tunisienne (1975-1983)*. Tunis, Editions Rasm, 1985. 21,5 × 14,5 cm., 173 p.

Directeur de la revue *IBLA* (Institut des Belles Lettres Arabes) de Tunis, Jean Fontaine confirme par ce livre qu'il est bien un observateur méticuleux de la vie littéraire dans la Tunisie d'aujourd'hui. Le bilan d'une dizaine d'années qu'il en donne ici fait suite aux *Vingt ans de littérature tunisienne (1956-1975)* qu'il avait publié en 1977. Le présent ouvrage reprend onze études qu'il a données précédemment dans *IBLA* (5), l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* (4), les *Cahiers de Tunisie* (1) et *Dialogue* (1). Les recensions présentées sont regroupées par année ou sur plusieurs années, soit par genres (nouvelle, roman, théâtre), soit tous genres confondus (« créations littéraires »), et une seule fois elles concernent une seule catégorie d'écrivains (« Littérature féminine, 1971-1980 »).

Ce livre sera très utile. Il fournit une foule de renseignements bio-bibliographiques sur la production littéraire tunisienne. Personne n'a eu l'idée d'en faire autant pour d'autres pays arabes, et c'est bien regrettable. L'auteur apporte à cette tâche ingrate une rigueur et une modestie qui sont tout à son honneur. On lui fera amicalement remarquer cependant que la mise en forme de ce travail présente quelques déficiences. Dans l'« Avertissement », il signale que les textes qu'il réédite ici « ont été légèrement modifiés », en particulier sans doute pour éviter les redites. Or il a laissé passer la répétition de deux paragraphes où figure l'analyse d'un recueil de nouvelles de Najia Thameur, et que l'on retrouve mot-à-mot p. 41 (chap. III : « Nouvelles et romans 1978-1979 ») et p. 105-106 (chap. VIII : « Littérature féminine 1971-1980 »). Quand on sait les problèmes que pose la translittération de l'arabe, on est tout prêt à accepter que le système habituel soit simplifié, mais à condition qu'une certaine logique soit respectée et qu'on ne trouve pas, dans un tableau de noms de périodiques, les deux lettres *dh* pour désigner une interdentale dans *al-Idhaā* (sic pour *al-idḍā'*) et une emphatique dans *al-Nidhal* (p. 115). D'ailleurs, si ces titres nous sont donnés en arabe, il n'en va pas de même pour ceux des œuvres littéraires présentées. Sauf erreur, un seul titre de roman est donné en arabe en note, c'est celui du 50^e roman tunisien, paru en 1982. Pour les poèmes et nouvelles, la seule identification dont nous disposons est la traduction de J.F. En revanche, le dernier chapitre, consacré au « Nouveau théâtre » voit l'apparition de titres arabes, dans le corps de l'étude et en notes. Cette façon de faire qui apparaît

exceptionnelle, ici, devrait être la règle. D'abord parce que le lecteur aimerait connaître le titre arabe original, et aussi parce que, s'agissant de la Tunisie, le doute est toujours possible : l'œuvre évoquée par un titre en français a-t-elle été écrite en français ou en arabe ? Ce doute n'existerait pas si, d'emblée, J.F. avait décidé de ne s'occuper que de la production en arabe ; or ce n'est pas le cas. Lorsqu'il parle de critique littéraire, de littérature féminine, il note la place de la production française. Par exemple, si de 1971 à 1980 les Tunisiennes n'ont publié aucun roman et seulement un petit nombre de poèmes en arabe, elles ont sorti quatre romans et un recueil de poésies en français (p. 103).

Les chiffres ont en effet une grande importance dans ce livre. Ils sont en général très parlants. On comprend mieux la crise de l'édition en Tunisie quand on sait que le marché du livre intéresse seulement environ 550.000 lecteurs réguliers et 750.000 lecteurs temporaires. Mais, d'un autre côté, il est encourageant de constater que le nombre d'œuvres littéraires publiées chaque année a augmenté récemment. D'abord stabilisé à une vingtaine entre 1972 et 1980, il est passé à une trentaine en 1981 et à une quarantaine en 1982.

Pour étudier cette production littéraire, J.F. analyse les œuvres elles-mêmes dont il donne des comptes rendus d'autant plus détaillés que l'œuvre lui apparaît plus importante ou plus significative. Mais il s'appuie également sur les articles de critique, les interviews, les ouvrages, les thèses qui commencent à être disponibles sur le domaine — et toutes ces références sont soigneusement indiquées.

Même si la poésie demeure le genre littéraire le plus pratiqué en Tunisie, J.F. s'excuse de n'en avoir pas parlé suffisamment et espère lui faire plus tard, dans une prochaine étude, toute la place qu'elle mérite. Néanmoins les quelques aperçus qu'il en donne montrent que, du néo-classicisme de l'après-indépendance à l'avant-gardisme des années 70, du traditionalisme islamique à l'arabisme humaniste, pour finalement aboutir à la tendance à l'irrationnel du « groupe de Kairouan », la poésie tunisienne manifeste vigueur et variété. Parmi bien d'autres on peut retenir (je conserve le système de transcription de l'auteur) les noms de Mohieddine Khraief, Moncef Mezghenni, Samira Kasrawi.

C'est au roman et à la nouvelle que J.F. consacre l'essentiel de ses efforts. Il faut dire que c'est un genre en pleine expansion, mise à part la période 1973-1976 où la production de nouvelles a diminué de moitié. La création d'un « Club de la nouvelle » en 1964 favorise la multiplication de ces récits courts, d'autant plus que la Maison Tunisienne d'Édition en publie régulièrement des recueils à partir de 1968. Si on recense les seuls recueils de nouvelles, sans compter les textes parus dans les périodiques, on arrive au total de 70 depuis 1956, les romans étant une cinquantaine. Malgré sa patience et sa sympathie de principe, J.F. laisse parfois éclater sa mauvaise humeur devant des intrigues décevantes et il s'exclame, lui aussi : « Est-ce que les bons sentiments suffisent à faire de la bonne littérature ? » (p. 43). Ou, rendant compte des « créations littéraires de l'année 1981 » il déclare, amer : « On attend encore le nouvelliste qui succédera à Ali Douagi (1909-1949) » (p. 72). Cependant, à côté de talents confirmés comme Béchir Khraief et Rached Hamzaoui, des nouvellistes se signalent, tels Noureddine Ben Belkacem et, chez les femmes, Bent el Bahr et Leila Mami, tandis que Ezzeddine Madani, Ahmed Memmou et la nouvelliste Nefla Dahab réalisent une percée remarquée du courant que J.F. appelle « transformiste ». S'il arrive deux fois à notre observateur de consacrer plusieurs pages à analyser un roman qui

lui semble trancher sur la grisaille ambiante (un de Abed Mzali, p. 47-48; un autre de Moustafa Madaini, p. 132-137), il nous recommande d'autres noms, comme Abdelhamid Mnif, Salah Jabri et Mohamed Ben Achour.

A peu près tout ce qui concerne le théâtre se trouve dans le chapitre XI. Là encore les chiffres sont éloquents. Sur 107 pièces visées par la Commission d'Orientation en 1977-78, 70 ont été composées en arabe dialectal, 23 en arabe littéral et 14 en français. Le théâtre écrit pendant la période de l'enquête est dû à des auteurs que nous avons déjà mentionnés : Hamzaoui, Madani et Jabri, auxquels doivent être ajoutés Moustafa Fersi et Béchir Qahwaji. Même si le chapitre est centré sur « le Nouveau Théâtre », on aperçoit mal ce qui fait la spécificité de cette troupe. Est-ce le fait que, fondée en 1976, elle soit la première troupe professionnelle privée ? Ou bien est-ce la qualité des cinq pièces qu'elle a produites et jouées — dont l'une à la fois sur scène et à la télévision — ? Les commentaires de J.F. ne nous permettent pas de nous en rendre compte, ni de comprendre ce qui différencie ce Nouveau Théâtre de ces sept pièces — non résumées — dont on nous dit qu'elles « constituent, à la limite, l'anti-nouveau théâtre » (148).

Sans doute là comme en d'autres endroits, l'auteur a-t-il souffert d'un manque de temps et n'a pu, de ce fait, apporter tous les éclaircissements que l'on aurait aimé trouver. Il s'est donné beaucoup de mal pour classer la matière abondante dont il a rendu compte, on ne peut lui en vouloir si ses conclusions partielles manquent de précision ou de netteté. Grâce à lui, du moins, le chercheur dispose maintenant de toutes les références utiles sur la période considérée. Il les trouvera surtout dans les 15 pages de notes vers la fin, auxquelles s'ajoute la liste des noms d'auteurs, de critique littéraire, de romans, de nouvelles, de recueils de poésies, de pièces de théâtre, dont les œuvres sont indiquées année par année. Un index des noms propres cités termine l'ouvrage.

Charles VIAL
(Université de Provence)

II. ISLAMOLOGIE, PHILOSOPHIE.

E.S. SABANEZH, *Muhammad « Le Prophète » — Portraits contemporains : Egypte 1930-1950*, Paris, Vrin, 1981. 17 × 24 cm., 613 p.

Quels sont les rapports que soutiennent les modernes biographies de Muḥammad avec la critique historique, l'art littéraire et l'éducation de la foi? C'est à cette triple question qu'entend répondre la thèse d'E.S. Sabanegh, pour une période et un secteur des plus limités de l'Islam moderne, à savoir l'*Egypte des années 1930-1950*, en y présentant et analysant les quatre portraits contemporains de Muḥammad que des écrivains de renom y ont proposés au grand public, et non sans succès : ils s'appellent Muḥammad Ḥusayn Haykal, Tāhā Ḥusayn, Tawfiq al-Ḥakim et ‘Abbās Maḥmūd al-‘Aqqād. Tous ont bénéficié des fruits du *Modernisme libéral* et des efforts du *Réformisme*, politique avec al-Afgāni et religieux avec Muḥammad ‘Abduh, mais ils ont toujours tendu au *Modernisme modéré* où l'on maintenait la partie égale entre les valeurs occidentales (parce que modernes) et l'héritage arabo-islamique du pays. C'est ainsi que l'A. les présente dans une longue *Introduction* (pp. 25-110) qui vise à décrire *Le panorama socio-politique de l'époque* et *L'évolution de la pensée dans la société égyptienne contemporaine*.

La 1^{re} Partie passe en revue *Biographes et biographies*, dans l'ordre historique. Les quatre premiers chapitres (pp. 115-208) sont consacrés à la *Vie de Muhammad* (*Hayāt Muḥammad*), publiée en 1935 (deux éditions successives) par Muḥammad Ḥusayn Haykal. Celui-ci y passe « du journalisme politique à l'histoire religieuse » et s'explique longuement en ses deux *Préfaces* : il adopte « la technique de la plaidoirie » pour faire échec aux critiques des missionnaires chrétiens et démontrer que Muḥammad est « l'Apôtre d'une civilisation nouvelle » parce que pleinement homme. Quatre autres chapitres (pp. 211-270) traitent du livre de Tāhā Ḥusayn, *En marge de la sīra* (*Alā hāmiš al-sīra*), publié en 1933. Tout y est dit de « la quête de l'identité et de la rationalité » chez l'auteur et de sa volonté d'y aider au « ressourcement culturel et religieux » (cf. *Préface*). Utilisant à merveille ses talents de « conteur et philosophe », Tāhā Ḥusayn fait découvrir, en sa nouvelle *sīra*, les « gestes de Dieu dans l'histoire humaine » : « la mission de prophète exige la perfection », or Muḥammad se révèle être « le parfait Elu de Dieu ». La biographie que Tawfiq al-Ḥakim propose de Muḥammad est une pièce de théâtre qui en porte le nom et paraît en 1936. Tout y est dit, en quatre chapitres (pp. 273-340), de la volonté de l'auteur d'y faire se rencontrer « la spiritualité de l'Orient et l'art de l'Occident », afin de mieux établir que « le Prophète de l'Islam est (d'abord) 'un homme à qui une Révélation est faite' ». Toutes les techniques de bon dramaturge dont dispose l'auteur l'aident à y mieux décrire sa vision du « Prophète-homme ». L'ouvrage de ‘Abbās Maḥmūd al-‘Aqqād, *Le génie de Muḥammad* (*‘Abqariyyat Muḥammad*), paru en 1943, fait l'objet des quatre chapitres suivants (pp. 343-394). Autodidacte de génie, al-‘Aqqād explique en sa *Préface* qu'il entend défendre les droits du « génie prophétique » : il y met « une technique au service d'une dialectique » pour d'autant mieux établir que Muḥammad était « un homme de génie (aux dons exceptionnels) destiné à devenir prophète (au service des hommes) ».